

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 12 septembre 2007

## Les provinces et territoires s'engagent conjointement à promouvoir la francophonie canadienne

\_\_\_\_\_\_

Les ministres responsables de la francophonie des provinces et territoires lancent un appel au gouvernement fédéral pour l'élaboration d'un nouveau plan sur les langues officielles et le renouvellement des ententes sur les services en français.

Réunis à Halifax dans le cadre de la XII<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, les ministres provinciaux et territoriaux ont exprimé leur désir de collaborer à la conception et à la mise en œuvre du prochain plan sur les langues officielles. Ils ont également réitéré leur engagement à assurer l'accès à des services en français de qualité et à cette fin, ont notamment proposé un encadrement en vue de la négociation des ententes relatives aux services en français avec le gouvernement fédéral. Ils ont aussi reconnu l'importance des radios communautaires comme moyen de communication et comme outil de développement de la francophonie canadienne.

« Le travail effectué en séance provinciale et territoriale assurera la collaboration nécessaire pour l'établissement de la prochaine génération des ententes. La population compte sur des services en français de qualité et il est de notre devoir de s'assurer qu'elle y ait accès, » a déclaré l'hôte de la Conférence, M. Chris d'Entremont, ministre de la Santé et ministre des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse. « Ce niveau de partenariat entre les gouvernements a renforcé la francophonie canadienne de même que son sens d'identité et a entraîné une augmentation des services en français à l'échelle du pays. »

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne a pour but de resserrer les liens entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer les services en français destinés aux citoyens et de renforcer la francophonie canadienne.

-30-

## Renseignements:

Jennifer Bourque (personne-ressource pour la Nouvelle-Écosse) Office des affaires acadiennes Tél.: 902-424-8549

bourquja@gov.ns.ca

Chantal Alarie

Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

Tél.: 306-933-6355 calarie@gr.gov.sk.ca